

Messieurs ne n'ai voulu de vous tenir advertis par moi d'indistinctement de voir en  
vous que sans l'ombre de ne traitte en vous avec le temps et que tout a  
propos en l'heur les choses en telle longueur affin que pendant que le temps se  
passe on puisse avoir respect de certains articles convenez par convenu entre  
en Espagne, et vouloir que ne ne se puisse avoir du tout, et surtout de la  
longueur que ce que vous parle d'abord, et se sçait qu'on doit estre adverti  
des principaux articles appartenant a cette matiere. Mais vu la longueur  
a este grande auparavant que d'ayder aussi depuis celle ne veni toute par  
l'assurance que vous demandez que par autres articles qui appartiennent  
a l'abord qu'on n'aie les affaires en telle longueur que quand on auroit  
autres raisons se sçait estre par nos fins entre en France qu'on ne  
traitteroit pas avec vous a la flamande mais a l'italienne et a l'espagnolle

;